

Envoyé en préfecture le 16/03/2021

Reçu en préfecture le 16/03/2021

Affiché le

ID : 027-212702203-20210309-16032021-AR

**DEPARTEMENT DE L'EURE
CANTON DE SAINT ANDRE DE L'EURE
COMMUNE D'EPIEDS**

ARRETE PERMANENT

**PORTANT INSTAURATION D'UN PANNEAU « STOP » DANS LA RUE DE
MEREY INTERSECTION RUE DU 8 MAI 1945**

Le maire de la commune d'EPIEDS.

- Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Considérant le problème de vitesse excessive des véhicules à l'intersection de la rue de Meroy et de la rue du 8 mai 1945
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique

- ARRETE :

Article 1 - Un panneau STOP est instauré rue de Meroy intersection rue du 8 mai 1945.

Article 2 - Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 4 - La gendarmerie d'Ivry la Bataille et la police Pluri-Communale de la Couture Boussey, la commune d'Epieds sont chargées chacune en ce qui la concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à EPIEDS le 09/03/2021

Le Maire

Ketty REVEL

